



INSCRIPTION

EN CLASSE A

HORAIRES AMÉNAGÉS :

FOOTBALL



6ème/5ème à l'entraînement

En 1996, les clubs de l'USMB de PASSY, du FC MONTJOIE, et des CONTAMINES avec l'aide du collège de Varens et de la municipalité ont créé des classes à horaires aménagés Football afin de permettre aux élèves de suivre leurs études tout en s'entraînant dans de bonnes conditions, d'acquérir une autonomie, une hygiène de vie, un esprit associatif et sportif.



22 ans de fonctionnement en 2018

Ces classes sont ouvertes aux élèves **licenciés en club de Football à la rentrée de Septembre.**

Un élève peut **s'inscrire en 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème** sachant que l'entrée dès la 6ème lui permettra plus de progrès. **Il devra se présenter aux tests de recrutement.**

Les tests sont des **tests donnés par le district de Football Haute Savoie Pays de Gex** le conseiller technique suit les classes et apporte ses compétences **pour former les jeunes à l'arbitrage et au rôle d'éducateur de jeunes.**

Les élèves sont dans une classe à horaires scolaires normaux avec des élèves qui ne sont pas en classe sportive, l'entraînement se fait pendant que les autres élèves sont en études.

Les tests d'entrée auront lieu le mercredi 11 juin 2018 à 17h30 au stade de Marlioz à PASSY.

Les inscriptions sont à renvoyer avant le vendredi 1 Juin 2018 au secrétariat élèves du collège de Varens ou à donner à Mme MAILHOS.

Ils s'engagent pour une année, reconductible si leur comportement est correct, la commission de suivi ayant le droit d'exclure un élève dont l'attitude ne serait pas conforme à l'exigence de travail et de sérieux exigée en classe Football.

Il doit aussi être passionné, on ne vient pas pour jouer mais pour apprendre.

La présence aux entraînements est obligatoire

L'entraîneur remplit le bulletin scolaire de l'enfant.

Les entraînements se poursuivent en salle en hiver.

Deux entraînements par niveaux ont lieu chaque semaine.

- **le mardi et le jeudi de 11h30 à 13h pour les 6èmes et les 5èmes encadrés par M. Philippe DEHOUCK.**
- **le lundi et le vendredi de 15h00 à 16h50 pour les 4èmes et les 3èmes encadrés par M. Aziz Harraguia.**
- Les entraînements se poursuivent en salle en hiver.

La présence en classe à horaires aménagés ne dispense pas des entraînements club. Une liaison collège/club est permanente.

Deux visites médicales doivent être faites, une lors de la prise de licence certificat de non contre-indication à fournir en Septembre, une autre à la trêve hivernale.

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

- Il est obligatoire de prendre la licence UNSS 23 € (un tee-shirt de l'A.S fourni)

de représenter l'établissement :

-Au Championnat de Football scolaire (Décembre)

-Aux différents cross (district, départemental et académique si équipe qualifiée) (octobre – novembre).

-En 4ème/3ème les jeunes se formeront au module encadrement U7/U9

-Le conseiller technique en arbitrage interviendra, et les élèves apprendront à arbitrer en UNSS.

→ L'admission se fera après avoir tenu compte des performances sportives et du comportement scolaire de l'enfant. Vous en serez informé par courrier début Juillet.

Une réunion d'information pour répondre à d'éventuelles questions a lieu le lundi 28 Mai au siège du club de Passy à 17h30.

Si vous souhaitez participer veuillez donner ce coupon à Mr Sommaila (club) ou au secrétariat élèves du collège.

A détacher

.....

Je soussigné Mr ou Mme responsable de

l'enfant souhaite participer à la réunion du 28 Mai